CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

ACCESS2NET

Société anonyme à Directoire et conseil de surveillance au capital de 6 317 821,29 Euros.
Siège social : 36, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris.
429 669 732 R.C.S. Paris.

Rectificatif à l'Avis de réunion valant avis de convocation

publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n°53 **du 3 mai 2010, avis n°** 1001717

1. Modifications apportées à l'ordre du jour :

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est complété après « Conventions visées à l'article L.225-86 du code de commerce » et avant « Désignation de Monsieur Henri MARTIN-DELAHAYE en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance » par le nouveau point suivant :

– Ratification d'une convention d'avance en compte courant d'associé consentie par les fonds gérés par la société FONDINVEST CAPITAL au profit de la Société

Le reste de l'ordre du jour demeure inchangé.

2. Complément apporté aux projets de résolutions :

– En suite de l'ajout à l'ordre du jour du nouveau point relatif à Ratification d'une convention d'avance en compte courant, il est inséré, en lieu et place de la cinquième résolution intitulée « Désignation de Monsieur Henri MARTIN-DELAHAYE en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance» qui deviendra en conséquence la sixième résolution, les résolutions 6 à 9 étant renuméroté 7 à 10 sans autres modifications, une nouvelle résolution rédigée comme suit :

« L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, ratifie, conformément aux dispositions de l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce la convention conclue entre la Société et les fonds gérés par la société FONDINVEST CAPITAL, le 16 février 2009 relative à une avance en compte courant d'associés sans intérêt et d'un montant en principal de 750 000 euros. »

Le directoire.

1002546